

LES FORMATIONS AGRÉÉES POUR LES MEMBRES DU CSE

Formation Économique des membres du CSE

ifdSp

institut de formation
en droit social de Paris

Au cœur du droit, au service des élus

TARIF INTER : 1750 €^{TTC}Tarif par personne pour
l'ensemble de la formation
incluant le repas du midi.

TARIF INTRA : SUR DEVIS



Formation Économique des membres du CSE

La formation économique des membres de la délégation du CSE auprès d'un organisme de formation agréé par le Ministère du travail constitue un outil indispensable pour tous les élus qui entendent s'approprier et conduire efficacement leurs missions, notamment en matière économique.

D'une durée maximale de 5 jours et fractionnable, cette formation est destinée à permettre aux élus d'appréhender le nouvel environnement juridique du CSE, de mieux saisir ses modalités de fonctionnement, ses attributions et ses moyens. Elle permet également d'appréhender les enjeux juridiques, sociaux et humains des restructurations d'entreprise et le caractère systémique et transversal de la question environnementale afin d'être en mesure de procéder à des arbitrages complexes.

 DURÉE : 5 JOURS (35 HEURES) - FRACTIONNABLE

 PUBLIC : MEMBRES DU CSE DES ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS

 PRÉ-REQUIS : AUCUN PRÉREQUIS EXIGÉ

Objectifs de la formation

- **Identifier** les principaux changements induits par les ordonnances dites «Macron» dans la représentation du personnel
- **Comprendre** la répartition des compétences entre le CSE et ses commissions
- **Connaître** les mécanismes de fonctionnement du Comité
- **Apprécier** concrètement l'étendue des missions du CSE
- **Comprendre** la comptabilité du CSE et de ses budgets
- **Savoir** utiliser ses budgets, valoriser ses actions et communiquer avec le CSE
- **Appréhender** les attributions juridiques et les leviers d'action du CSE en matière environnementale



Formation Économique des membres du CSE

Programme

Jour 01

1.1 Organisation et fonctionnement du CSE

Fondamentaux de la représentation du personnel

- Représentation élue et représentation syndicale en entreprise
- L'impact des Ordonnances «Macron» sur l'architecture de la représentation du personnel

La composition du CSE

- Le CSE: une instance tripartite
- Le bureau du CSE
- Les commissions du CSE et les représentants de proximité

Le fonctionnement du CSE

- Le règlement intérieur du CSE
- Les réunions du CSE

Les moyens du CSE

- Les heures de délégation et la liberté de déplacement
- Les moyens matériels du CSE

Jour 02

2.1 Les attributions du CSE

Les réclamations individuelles et collectives

Les missions du CSE en matière de Santé, sécurité et conditions de travail

L'information / consultation du CSE

- La BDES
- Principes, articulation, niveaux et modalités des consultations
- Les trois consultations récurrentes
- Les consultations ponctuelles
- Rendre un avis

Le recours à l'expertise

Les alertes du CSE

Jour 03

3.1 Les ressources du CSE et la protection de ses membres

Les ressources du CSE et sa comptabilité

- Dualité des budgets : subvention de fonctionnement et subvention des ASC
- L'utilisation des budgets
- Le cadre fiscal des activités sociales et culturelles
- Les obligations comptables du CSE
- Les outils de gestion comptable

L'exercice des mandats et la protection des représentants du personnel

- Principe et étendue de la protection
- Limites de la protection

Communiquer en tant qu' élu et valoriser ses actions

- Obligation de discrétion : principe et étendue
- Affichage et tract

Jour 04

Les représentants du personnel face aux enjeux environnementaux

4.1 Les causes et les conséquences du changement climatique

Atelier participatif : Fresque du Climat

4.2 Des États aux entreprises : réglementation nationale et internationale en matière de développement durable

4.3 Les apports de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021

Les prérogatives environnementales du CSE

L'évolution de la mission du CSE

Les nouvelles règles d'information et de consultation du CSE

La notion de « conséquences environnementales » et ses périmètres

4.4 Débat

Le préjudice écologique

Les moyens alloués au CSE (expertise, formation, BDESE, etc.)

Le droit d'alerte environnemental

Le dialogue social environnemental

4.5 Atelier : les objectifs de développement durable

4.6 Les thématiques de négociation obligatoire en matière environnementale (GPEC, mobilité, rémunération, QVT etc.)

4.7 L'émergence de nouveaux acteurs du dialogue social (commission environnementale, référent environnement, collectif de salariés, etc.)

Cas pratique

Jour 05

5.1 Les restructurations d'entreprise et le rôle du CSE

Les opérations de restructuration

L'information du CSE en cas de restructuration (contenu, délai)

Le recours à une expertise

Les effets d'une restructuration sur le CSE

Les effets d'un transfert sur les statuts individuels et collectifs des salariés

5.2 Les prérogatives environnementales du CSE

Le CSE, nouvel acteur du développement durable en entreprise

- Les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise
- Le droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement

De nouvelles instances

- La commission environnementale
- Le Référent environnement

Quiz



LES FORMATIONS AGRÉES
POUR LES MEMBRES DU CSE

Méthodes pédagogiques

Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils...)

Méthode interrogative (Quiz, QCM...)

Méthode co-active (échange et interactions, jeux de rôle, formalisation d'un plan d'action)

Évaluations

Auto-évaluation sur l'atteinte des objectifs

Évaluation de satisfaction à chaud

ifdSp institut de formation
en droit social de Paris

106, rue de Patay
75013 PARIS

01.53.82.01.00
06.66.05.02.53

contact@ifdsp.fr

